

# C'EST LE PRINTEMPS !

Lettre d'information

COUZON-AU-MONT-D'OR



## CONSEILS DE NOS JARDINIERS MUNICIPAUX

Au mois d'avril, la douceur printanière est propice aux semis et plantations de toutes sortes, que ce soit au potager ou au jardin d'ornement. Attention cependant aux gelées tardives ! Même si la terre se réchauffe, il vaut mieux conserver vos protections hivernales pour vos espèces végétales les plus fragiles.

Voici quelques idées de travaux au jardin :

- semez les fleurs annuelles : capucines, cosmos, zinnias
- plantez les vivaces dans vos massifs et les dahlias
- ne pas tailler vos arbustes et haies pour la nidification des oiseaux. Attention toutefois à ce que les haies n'empiètent pas sur la voie publique.
- effectuez les premières tontes de gazon.

A la maison, rempotez vos plantes vertes qui sont un peu à l'étroit. Au potager, préparez les emplacements des tomates, aubergines et cucurbitacées.

Les espaces verts de la commune se pareront de leurs couleurs d'été : bégonias, cannas, sunpatiens, surfinia... selon une thématique de couleurs qui change chaque année !

Avant l'été, **luttons contre l'ambrosie** :

- chez vous, prenez des gants et arrachez le plant.
- hors de chez vous, signalez le à votre Mairie.



## ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES, PAS LE MOUSTIQUE !



### Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

- Rangez ou videz les contenants où l'eau peut stagner : coupelle, seau, arrosoir, jeux d'enfants, gamelle...
- Après la pluie, vérifiez le bon écoulement des eaux dans les gouttières.
- Couvrez les réservoirs d'eau.
- Entretenez vos piscines.

Parlez-en à vos voisins : c'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces.

### **Pour en savoir plus :**

Rendez-vous **JEUDI 03 AVRIL À 19H**  
à la salle des fêtes pour une réunion publique animée en lien avec l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustification).

A l'issue de cette réunion, vous pourrez bénéficier à tarif préférentiel d'un piège pondoir dans le cadre de la politique communale de lutte contre le moustique tigre.





## LEVEZ LA TÊTE... LES HIRONDELLES ET LES MARTINETS ARRIVENT !

Visibles plusieurs mois dans l'année, du printemps à l'automne, les hirondelles et les martinets sont présents sur notre territoire.

### **Pour plus d'informations :**

Rendez-vous **le mardi 15 avril à 19h** à la salle des fêtes pour une **conférence animée** par la Ligue de Protection des Oiseaux et le Syndicat Mixte Plaine Monts d'Or.

**Exposition du 5 mai au 2 juin** à la médiathèque et vernissage **le mardi 6 mai à 18h**.

**Sortie nocturne** pour observer les oiseaux **le mercredi 11 juin à 18h30**, rendez-vous devant l'Eglise.



Si les hirondelles et les martinets sont des espèces protégées, le **pigeon** est une espèce qui prolifère et est source de désagréments pour tous. Il est interdit de les nourrir sous peine d'amende.

## LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Dans les jardins, en forêt, les chenilles processionnaires du pin ou du chêne sont particulièrement urticantes pour l'homme et les animaux domestiques. Elles constituent un véritable danger. Au printemps, les chenilles en procession quittent les arbres pour s'enfouir dans le sol.

Surtout n'essayez pas de les balayer ou de les toucher avec un bâton : les poils urticants se dispersent dans l'air augmentant les risques de contact avec la peau, les yeux et les voies respiratoires.

Si vous repérez des nids ou des processions en dehors de chez vous, signalez le à la municipalité.



## FRELONS ASIATIQUES

Si vous repérez un nid, merci de le signaler à l'adresse suivante : [frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr](mailto:frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr)  
04 37 43 40 70.

Le **brûlage des déchets verts**, l'écobuage et le débroussaillage par le feu sont interdits sous peine de verbalisation ! Retrouvez les collectes des déchets verts par la Métropole sur le site de la commune [www.couzonaumontdor.fr](http://www.couzonaumontdor.fr)



## VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE !

### ÉCHANGER - PARTAGER - ÉCOUTER

Retrouvez votre équipe municipale  
**dimanche 30 mars de 8h à 13h**  
sur le marché, place de la Liberté